



**Discours de pris de fonction du préfet de police
des Bouches-du-Rhône Olivier de MAZIERES
Lundi 3 juillet 2017
Hôtel de police de Marseille**

*

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le préfet délégué pour l'égalité des chances, cher Yves,
Monsieur le député,
Madame la présidente du conseil départemental,
Madame la Vice-présidente du Conseil régional,
Mesdames et messieurs les maires,
Mon général, commandant la région de gendarmerie,
Mon général, officier général de zone de défense, gouverneur militaire de Marseille,
Monsieur le procureur général,
Messieurs les procureurs,
Mesdames et messieurs les conseillers départementaux,
Mesdames et Messieurs les sous-préfets,
Amiral, commandant le bataillon des marins-pompiers de Marseille,
Monsieur le directeur régional des finances publiques,
Mesdames et messieurs les directeurs régionaux et départementaux des services de l'Etat,
Monsieur l'inspecteur général, directeur départemental de la sécurité publique,
Monsieur l'inspecteur général, directeur interrégional de la police judiciaire,
Monsieur le contrôleur général, directeur zonal des CRS,
Monsieur le contrôleur général, directeur zonal de la police aux frontières,
Mon colonel, délégué militaire départemental



Mon colonel, commandant le groupement de gendarmerie départementale,
Mon colonel, adjoint au commandant de la section de recherches,
Mon colonel, adjoint au commandant du groupement de gendarmerie des transports aériens
Mesdames les vice-présidentes des chambres consulaires,
Messieurs les représentants des cultes,
Mesdames et messieurs les commissaires, officiers, gradés et gardiens
Mesdames et Messieurs les officiers, sous-officiers et gendarmes
Mesdames, Messieurs,

Par décision du Président de la République, prise en Conseil des Ministres ce 22 juin, j'ai été nommé préfet de police des Bouches-du-Rhône.

C'est d'abord un honneur, l'honneur de servir dans un territoire de haute histoire et de haute culture, l'un des plus attractifs de notre pays. Pas seulement pour son climat ou sa beauté mais d'abord par sa diversité, son ouverture sur le monde et la qualité de vie qu'on y trouve.

C'est cette qualité de vie que je veux d'abord défendre. Sans la sécurité, les autres libertés ne sont que des concepts, des mots creux. La sécurité, c'est aussi la condition de la Justice puisque ce sont les plus fragiles qui en ont le plus besoin.

Comme chaque Français, les habitants des Bouches-du-Rhône et les millions de personnes qui y séjournent ou les traversent ont le droit d'être protégés, le droit d'être défendus, le droit de vivre en paix, dans la tranquillité.

*

Je prends aussi avec gravité la mission qui m'est confiée et je mesure déjà les **enjeux considérables** qu'elle recouvre.

Ce n'est pas par solution de facilité qu'un préfet de police de plein exercice est en place depuis 2012, mais bien parce qu'il s'agissait d'impulser une « mobilisation générale » pour reprendre les propos du Premier ministre d'alors, face à la grande criminalité, aux atteintes aux personnes et aux biens, à la montée du banditisme et des règlements de compte.

Cette mobilisation reposait sur trois axes, qui resteront les miens : un commandement unique, une stratégie claire pour tous et une concentration des moyens.

Sous l'autorité de Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, j'y ajouterai **une méthode**, que j'ai éprouvée dans la lutte anti-terroriste, **fondée sur le décroisement entre les services, la mise en tension de tous les capteurs et la continuité entre prévention et répression.**

Je veux saluer aussi l'action pragmatique et efficace déjà conduite par mes prédécesseurs : Jean-Paul Bonnetain et Laurent Nunez. Ils ont su donner au préfet de police une identité forte, en faire une institution reconnue par ses partenaires et exerçant la plénitude de ses compétences.

Ma nomination à ce poste démontre que la mobilisation – pour être exceptionnelle - n'était pas de circonstance.

*

Si le Président de la République, le Gouvernement et le Ministre d'Etat ont décidé de pérenniser cette mission, c'est parce qu'elle est **une réponse adaptée aux besoins de Marseille et des Bouches-du-Rhône** et, surtout, parce que **les résultats sont au rendez-vous**.

La délinquance est en baisse continue depuis 2012, de 15 % pour les atteintes aux biens [*près de 60 % pour les vols avec violence*] et de 20 % pour les atteintes aux personnes. Il y a là un **enjeu capital pour l'attractivité et la réputation de notre département** et nous devons aller plus loin encore.

La **lutte contre le trafic de stupéfiants** est la « mère de toutes les batailles » puisque **l'argent de la drogue est le principal carburant de la délinquance et du banditisme**. Ce sont aussi les trafics qui dégradent au quotidien nos conditions de vie, remplacent la tranquillité publique par le silence de la peur et entravent le travail vital des acteurs sociaux.

Grâce à la méthode dite de l'« approche globale », qui harcèle le business, et au « pilotage opérationnel renforcé », qui permet d'agir en profondeur, **les démantèlements de trafics ont progressé de 45 % en 2016** pour la seule Direction Départementale de la Sécurité publique, **et encore de 20 % depuis le début de l'année**.

Depuis deux ans, 79 réseaux ont ainsi été démantelés et 319 personnes écrouées. Sur les six premiers mois de 2017 la tendance s'est encore accélérée avec 31 réseaux démantelés et 110 écrous.

Je tiens d'ailleurs à **saluer l'action acharnée des services de police et de gendarmerie dans cette lutte**. C'est à eux et à leur coopération que nous devons ces excellents résultats. Qu'ils en soient, devant vous, remerciés.

J'y associe bien sûr **l'autorité judiciaire**. Nous ne sommes – si vous me passez l'expression – que des « **apporteurs d'affaires** » et c'est bien aux juges de décider des sanctions infligées aux coupables, comme des réparations octroyées aux victimes.

Il en va de même pour la protection des usagers de la route et la lutte contre la délinquance routière. Après les épisodes de ce week-end, on doit parler de criminalité routière. Malgré des résultats encourageants, avec une stabilisation du nombre de victimes depuis trois ans et une baisse sur le début de 2017, le département reste lourdement, beaucoup trop lourdement frappé.

*

Mais le fléau qui doit tous nous mobiliser, parce qu'il menace directement la cohésion nationale, c'est celui de la radicalisation violente et de sa forme la plus extrême : la menace terroriste

Ici comme ailleurs, la radicalisation violente, de quelque bord qu'elle vienne, doit être combattue sans relâche. Quant à la menace terroriste, elle est aujourd'hui à son maximum.

Aux risques de départs ou d'actions depuis l'étranger s'ajoutent des menaces endogènes et induites par les prochains retours de zones. Notre réponse s'appuie sur trois piliers :

- Un **repérage** plus efficace par la vigilance de tous nos partenaires.
- Un **contrôle** de proximité par les services, au plus près des individus concernés.
- La **traçabilité** du suivi, via une base de données nationale et un groupe local d'évaluation, où les services confrontent leurs informations.

Les **efforts prioritaires** portent sur la **radicalisation en milieu carcéral**, la connaissance des **antécédents psychiatriques** et les **détentions d'armes**. **L'accès à des professions, des sites et des publics sensibles** exigent aussi une vigilance renforcée, de même que la **situation faite aux plus jeunes, hors du milieu scolaire**.

Je veux signaler l'engagement exemplaire des services zonaux et départementaux de renseignement, qui ont pris toute la mesure des risques et se sont mobilisés en conséquence. L'effort est lourd, il pèse sur chacun d'entre nous, mais il est la seule réponse possible. L'exemple des Bouches-du-Rhône a d'ailleurs inspiré d'autres départements.

*

J'accueille enfin ma nomination avec humilité. L'équipe rapprochée du préfet de police est modeste en nombre [moins de 50 agents], mais j'ai pu déjà apprécier son dévouement, sa réactivité, l'attention portée à l'ensemble de nos partenaires et – croyez le bien – son très haut degré de professionnalisme.

La coopération est également étroite avec **les services du préfet de région, préfet des Bouches-du-Rhône**. Je regarde comme un privilège de pouvoir travailler aux côtés d'un très grand serviteur de l'Etat. Stéphane Bouillon maîtrise les plus hautes responsabilités. Je veillerai à ce que notre coopération soit totale et permanente.

Je sais aussi pouvoir m'appuyer sur les **forces de police et de gendarmerie du département, ainsi que sur les militaires de l'opération Sentinelle**. Je veux leur dire ici ma fierté de travailler avec eux, mon profond respect pour leur courage et leur engagement et mon admiration pour la manière dont ils défendent l'intérêt public et notre sécurité.

Il en va de même, je l'ai dit, de **l'autorité judiciaire**, de l'ensemble des **administrations publiques**, ainsi que des autres acteurs du territoire : **associations, entreprises, bailleurs sociaux, représentants des cultes...** Je n'oublie pas **la presse**, avec laquelle je souhaite prolonger les relations de confiance mutuelles développées par mon prédécesseur.

Je terminerai par vous, Mesdames et Messieurs les élus. Sans vous, sans les collectivités et les services que vous dirigez, sans la légitimité démocratique que vous incarnez, rien n'est possible.

Je pense au travail déjà accompli avec les polices municipales, en particulier dans le cadre des Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). **Pour vous soutenir, je ferai usage de tous les outils à ma disposition** : conventions locales de sécurité, financement des dispositifs de vidéo-protection, participation citoyenne, développement des cellules municipales d'échanges sur la radicalisation.

Je veux saluer votre engagement au nom de l'intérêt général. Comme je vous l'ai écrit, **vous trouverez en moi un partenaire mobilisé, disponible, à votre écoute pour évoquer les enjeux de sécurité à Marseille, comme ailleurs dans le département. Et pour déterminer ensemble les moyens d'y répondre.**

Mesdames et Messieurs, c'est un combat de longue haleine qui est mené contre le terrorisme, la criminalité et la délinquance. Les résultats obtenus ces dernières années sont le meilleur moteur pour conduire la mission qui m'est confiée au service de la sécurité.

Je vous remercie.